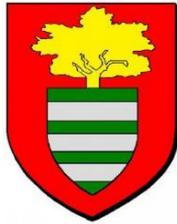


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

MAIRIE DE LEMBACH

COMMUNE ASSOCIEE DE MATTSTALL



Lembach

CONSULTATION PARENTS D'ELEVES

Le périscolaire de Lembach vient d'ouvrir ses portes. La commune de Lembach souhaite vous consulter afin de satisfaire au mieux les élèves, les parents d'élèves et les riverains au sujet de la circulation aux alentours de l'école.

Donnez votre avis en répondant aux questions suivantes : (plusieurs choix possibles)

Vous avez l'habitude d'accompagner votre enfant à l'école/votre enfant va à l'école :	A pied	
	A vélo	
	En voiture	
	Mon enfant utilise les transports scolaires	
Avez-vous apprécié la période où la rue des écoles était exclusivement piétonne au moment des entrées et sorties de classes ?	Oui	
	Non	
	Pourquoi :	
Pensez-vous que cette rue devrait rester piétonne au moment de l'entrée et sortie des classes ?	Oui	
	Non	
Pour vous rendre à l'école, passez-vous par la rue des prés en voiture ?	Oui	
	Non	
	Occasionnellement	
par la rue de la Haute-Vienne?	Oui	
	Non	
	Occasionnellement	
Sachant qu'il est recommandé de suivre le chemin piéton, utilisez-vous le nouveau passage d'accès à l'école partant de la rue des prés et longeant le nouveau périscolaire jusqu'au portail de l'école ?	Oui	
	Non	
	Pour quelle(s) raison(s) :	

Seriez-vous favorable à un « Co-piétonnage » ? (Ramassage des enfants à certains arrêts déterminés, à horaires fixes)	Oui	
	Non	
Seriez-vous volontaire pour être accompagnateur bénévole d'un « Co-piétonnage » ?	Oui	
	Non	

Selon vous, quelles améliorations pourraient être apportées à l'accessibilité de l'école :

Cet été, la commune entreprend d'importants travaux à l'école Henri Mertz. Durant la période des travaux, les salles de classe seront déménagées à la salle La Scierie.

Etes-vous volontaire, les mercredis du mois de juin pour aider à vider les salles de classe ?	Si oui, quel(s) mercredi(s) êtes-vous disponible :	
Pour une question d'organisation, veuillez nous laisser vos coordonnées ci-dessous :		
Nom :		
Prénom :		
Adresse mail :		
Numéro de téléphone :		
Le lundi 5 et le mardi 6 juillet, pourriez-vous garder votre (vos) enfant(s) à domicile ?	Oui	
	Non	

Merci d'avoir pris le temps de répondre à cette consultation. Vous pouvez remettre cette fiche à l'enseignant de votre enfant ou la déposer à la mairie de Lembach au plus tard vendredi 7 mai 2021.

Christian Trautmann,
Maire de Lembach